



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



10105141

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

06 JUL. 2010

N° Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/07/2010 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **SAGR LOUVRIER GASTON**

Forme juridique : **SAGR**

Siège : **Rue Notre Dame de Lorette 3 à 7040 Bougnies**

N° d'entreprise : **0471.552.731**

Objet de l'acte : **Assemblée générale extraordinaire - modification exercice social.**

Le 24/06/10, s'est tenu au siège de la société une assemblée générale extraordinaire.

Il a été décidé de ramener l'exercice social actuel de la société au 31 décembre 2010, de telle sorte que l'exercice 2010 s'étende du 01/04/2010 au 31/12/2010 soit un exercice de 9 mois.

Il a également été décidé de modifier le prochain exercice social du 01/01 au 31/12 ainsi que les suivants. L'assemblée générale se déroulera à chaque fois le 30 juin de l'année suivante.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature